

# ACCÈS À L'ÉCOLE

## L'INSCRIPTION AU LYCÉE

### Description

Les familles, après avoir formulé leurs vœux d'orientation puis d'affectation dans un établissement après la 3e (fin juin-début juillet), reçoivent une notification d'affectation. Elle précise la formation et le lycée dans lesquels leur enfant poursuivra sa scolarité.

Les familles procèdent alors à l'inscription de leur enfant dans le lycée indiqué.

### Objectifs

Vous accompagner dans les démarches d'inscription au lycée.

### Documents indispensables

Identifiant de connexion et mot de passe à Educonnect

---

### Procédure

Pour inscrire votre enfant, Vous devez vous connecter au portail « Scolarité Services » ou depuis l'ENT (espace numérique de travail) du collègue.

Pour les familles qui le souhaitent, l'inscription au lycée reste possible auprès du secrétariat.

🔗 En savoir plus sur l'inscription au lycée  
<https://www.education.gouv.fr/l-inscription-au-lycee-11597>

### Liens de connexion

L'inscription en ligne est accessible via :  
🔗 <https://teleservices.education.gouv.fr>

Si vous n'avez pas encore de compte, voir la fiche EduConnect



J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect  
Qu'est-ce que FranceConnect?  
OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

**Identifiant**

**Mot de passe**

**Se connecter**

[Identifiant perdu](#)    [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)